

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE

LOI

003

L/2015/N°/AN

**AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD SUR LA
PROMOTION ET LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS ENTRE
LES GOUVERNEMENTS DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LA
REPUBLIQUE DE GUINEE**

L'Assemblée Nationale ;

Vu la Constitution, en ses articles 72 et 149 :

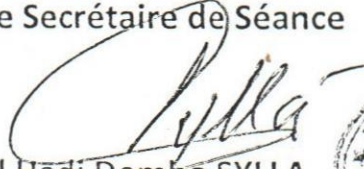
Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'Accord sur la Promotion et la Protection des Investissements entre les Gouvernements de la République Française et la République de Guinée.

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de Promulgation sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le..... 18 MAI 2015

Le Secrétaire de Séance


El Hadj Dembo SYLLA



Le Président de Séance


Claude Kory KONDIANO

